



Etaient présents :

Directeur Général : Jean-René CLAIN

Responsable des Ressources Humaines : Adèle SETAPI

Directeur des Affaires Juridiques, Administratives et Financières : Abdel OUBARI

Elus CSE : Sarah LAMBERT – Expédit SELLAMBAYE – Pascaline DALLEAU – Denis CROCHET – Stéphane VIRASSAMY-VALLY.

Délégué Syndical : Damien ABDALLAH

La réunion s'est déroulée en visioconférence via l'application Teams.

Ordre du jour

- Covid-19 : Mise en place de l'activité partielle à la SEM ESTIVAL

La séance est ouverte à 10h00.

A l'ouverture de la séance, le Directeur rappelle le contexte de la crise actuelle, les raisons pour lesquelles la séance se déroule en visioconférence et remercie l'ensemble des présents.

Puis Mme SETAPI et M OUBARI présentent les différentes mesures mises en place à la SEM ESTIVAL pour répondre aux mesures gouvernementales face à la crise du covid19 (cf document joint « CSE du 25.03.20 – activité partielle »).

Parmi les différentes mesures présentées, le télétravail fait débat. En effet, M. VIRASSAMY souhaite connaître les éléments objectifs de la direction sur ses choix des agents mis en télétravail.

M OUBARI fait part que cela repose essentiellement sur le fait que ces derniers sont équipés d'un ordinateur portable et que leurs missions sont compatibles avec le travail à distance. Mme LAMBERT fait la remarque et regrette que le service communication ne soit pas doté d'ordinateur portable permettant d'assurer la continuité de l'information aux usagers.

Concernant le salaire, les élus questionnent la direction sur le maintien de ce dernier à hauteur de 100% pour l'ensemble des salariés. Le Directeur confirme que « pour le mois de mars, le salaire est maintenu dans son intégralité » et informe que pour le mois d'avril 2020, aucune décision n'était prise à ce jour..

Après les échanges, les élus votent à l'unanimité « POUR » le recours au chômage partiel au sein de la SEM ESTIVAL conformément à la réglementation en vigueur.

La séance est levée à 11h00

La Secrétaire du CSE,

Le Président du CSE,